

Zeitschrift: Schweizer Revue : die Zeitschrift für Auslandschweizer
Herausgeber: Auslandschweizer-Organisation
Band: 14 (1976)
Heft: 64

Rubrik: [Impressum]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Sommaire

Editorial	3
25 ans de règne	4
La Suisse et la Communauté européenne	9
Economie, finances, entreprises	11
Arts & Culture	14
Présence Suisse en Amérique	19
Le Général Dufour Grand personnage de l'histoire	23
Elle ou lui	26
Social	27
Tourisme et Sports	28
La vie des Sociétés et Cercles suisses ...	30



Important:

Annoncez toujours à temps votre changement d'adresse à la représentation diplomatique ou consulaire auprès de laquelle vous êtes immatriculé.

Prochain numéro N° 65 Sortie de presse: 21.6.76

Envois des manuscrits à l'Editeur
boulevard Gén. Wahis 256
1030 BRUXELLES
au plus tard le 1.6.76



LE COURRIER SUISSE

av. Prekelinden 140
1200 Bruxelles
Téléphone: (02) 736 76 30

Secrétariat et correspondance relative à la publicité: Sylviane Monballin

Pour la correspondance rédactionnelle
Editeur responsable: J. Pierrehumbert
Bd Gén. Wahis 256 - 1030 Bruxelles

Commission de rédaction:

A. Berguer, G. Jakont, C. Maigret,
J.-C. Montandon, J. Pierrehumbert,
P. Reintjens, K. von Allmen

Abonnement pour 6 numéros

Belgique et G.-D. de Luxembourg 240,— FB
Etranger 300,— FB

Pour les versements relatifs aux abonnements et aux annonces publicitaires: paiement au compte «Courrier Suisse» N° 210-0900555-59.



Union Européenne

Mouvement européen en Suisse

La Suisse et la Communauté européenne

L'état actuel des relations entre la Suisse et la Communauté européenne, tel a été le thème d'un voyage d'information que des parlementaires, des journalistes et des membres de l'Union européenne de Suisse, Mouvement européen en Suisse ont entrepris en Belgique du 27 au 31 mars. C'était au président central de l'Union européenne, le conseiller national Pier Felice Barchi, Lugano, que revenait l'honneur de remercier S.E. A. Hurni, Ambassadeur de Suisse en Belgique, de la réception qu'il avait offerte à sa résidence le dimanche 28 mars en présence des personnalités les plus importantes de la colonie suisse en Belgique. Cette rencontre donna notamment l'occasion à l'Ambassade de Suisse d'orienter sur les relations bilatérales entre la Suisse et la Belgique, deux pays, petits en surface, économiquement importants et connaissant un cours favorable des échanges commerciaux depuis fort longtemps, comme devait le relever M. Ziegler, Président de la Chambre de Commerce Suisse pour la Belgique et le Luxembourg. La Commission de la Communauté Européenne et son Bureau d'Information à Genève avaient invité l'Union européenne de Suisse à organiser une visite auprès du siège de cette importante institution européenne. En effet, en décembre dernier, le vice-président de la Commission, M. Carlo Scarascia-Mugnozza, responsable de l'information, des questions de l'environnement, de la protection des consommateurs et des relations avec le Parlement européen, était venu en Suisse pour signer un accord entre la

Suisse et la Communauté sur l'échange d'informations en matière de protection de l'environnement. A cette occasion, la section de Berne de l'Union européenne avait organisé une manifestation publique avec les associations suisses de protection des consommateurs et les partis politiques pour permettre au représentant de la Commission d'exposer les grandes lignes de la politique de protection des consommateurs de la Communauté. Le voyage à Bruxelles était donc une visite de réponse à ce fructueux contact de Berne.

Du reste, ces contacts s'intensifient: en octobre dernier, M. Georges Spénale, Président du Parlement européen était venu en Suisse, rendre une visite officielle au Parlement suisse. Le 5 et 6 avril 1976, c'est au tour des présidents des Chambres fédérales et du secrétaire de l'Assemblée fédérale de rencontrer à Luxembourg au sein du Parlement européen le président de cette institution que les citoyens européens seront appelés à élire, si tout va bien, dès 1978.

Les parlementaires, journalistes et européistes suisses ont eu l'occasion de s'entretenir avec des hauts fonctionnaires de la Communauté sur la genèse longue et difficile de l'Europe politique en laquelle, au lendemain de ce malheureux sommet de Luxembourg la plupart des Européens ont encore de la peine à y croire. La politique de l'environnement, la politique régionale, les relations avec les 46 Etats africains, des Caraïbes et du Pacifique qui ont signé avec la Communauté la Convention de Lomé, le livre vert de la Commission sur la participation

QUESTION ARGENT!

Le bulletin de versement joint au Courrier Suisse ne concerne pas le lecteur qui a souscrit son abonnement mais... il peut intéresser ses amis ou relations. Ceux-ci seraient peut-être heureux de recevoir la revue.

Alors, transmettez-leur le virement ou offrez-leur un abonnement!...

Merci de votre aimable collaboration!